

Brazzaville, le 20 mai 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

La République du Congo s'impose comme émetteur de référence en Afrique centrale, à travers le succès d'une émission obligataire internationale de 850 millions de dollars U.S. à maturité 2036

La République du Congo franchit une étape majeure dans sa réintégration sur les marchés internationaux de capitaux, avec l'émission d'une obligation internationale de 850 millions de dollars U.S., arrivant à échéance en 2036 et portant un coupon de 9,5 %. Le remboursement du principal interviendra de manière progressive selon un amortissement en cinq tranches annuelles égales à compter de 2032.

Le succès de cette opération, portée par une très forte demande de la part des investisseurs et une compression historique de la prime de risque pays – consacre le retour du Congo parmi les émetteurs souverains crédibles et performants du continent.

Un accès au marché pleinement rétabli, à des conditions sans précédent

En l'espace de six mois, la République du Congo a opéré un retour méthodique sur les marchés internationaux, cette nouvelle émission faisant suite à la conduite de deux placements privés en novembre et décembre 2025, et une émission publique inaugurale en février 2026. Cette trajectoire témoigne de la solidité retrouvée de la signature congolaise et de la confiance durable qu'elle inspire aux investisseurs internationaux.

La prime de risque pays de la République du Congo a reculé de plus de 400 points de base, une compression historique confirmant une trajectoire de crédit extrêmement dynamique.

Une opération de gestion active de la dette, neutre sur le niveau d'endettement

Cette émission s'inscrit pleinement dans la stratégie de gestion proactive et disciplinée de la dette publique conduite par la République du Congo. Le produit de l'opération est affecté au refinancement de lignes de dette existantes, à travers le rachat de l'obligation internationale arrivant à échéance en 2032, ainsi que le remboursement des lignes de dette du marché sous-régional arrivant à échéance en juin et juillet 2026.

L'opération est ainsi neutre pour le niveau d'endettement public et vise à optimiser la structure du portefeuille de dette existant, en allongeant la maturité moyenne, en réduisant les besoins de refinancement de plus de 230 millions de dollars U.S. sur le périmètre de l'opération sur les cinq prochaines années et en améliorant le coût global de financement de l'État. Elle permet par ailleurs de diversifier la base d'investisseurs de la République, en renforçant la présence d'acteurs internationaux de plus long terme au sein de son portefeuille obligataire.

Elle témoigne par ailleurs de la capacité de la République du Congo à agir avec agilité et opportunisme afin de saisir des conditions de marché favorables pour renforcer sa structure de dette.

Une demande très forte, soutenue de la part d'une base diversifiée d'investisseurs internationaux

L'opération a suscité une demande très forte de la part d'une base large et diversifiée d'investisseurs internationaux. Lors d'un roadshow dédié à Londres, les représentants du Ministère ont rencontré plus de 50 investisseurs. Le carnet d'ordres a dépassé 1,6 milliards de dollars U.S., avec une demande émanant de près de 80 investisseurs. Cette demande a permis un resserrement du rendement de plus de 50 points de base au cours du processus de fixation du prix,

Cette participation soutenue témoigne de la confiance confirmée des investisseurs internationaux dans la République du Congo, dans la solidité de sa stratégie de financement et dans sa capacité à poursuivre l'assainissement de son profil de dette dans un cadre maîtrisé.

Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a déclaré :

“ Cette opération est la démonstration que la République du Congo est aujourd'hui un émetteur souverain crédible et reconnu sur les marchés internationaux. La compression historique de notre prime de risque – la plus forte de la sous-région – et la qualité de la demande reçue reflètent la confiance que notre stratégie économique et notre discipline budgétaire ont su inspirer. En refinançant notre dette à des conditions favorables, nous posons les bases d'un financement souverain durable, au service du développement du Congo.”

Modalités de l'opération

L'émission, réalisée selon le régime Regulation S, a été admise à la cotation sur le marché principal de la Bourse de Londres, sous droit anglais, et pilotée par Citigroup en qualité de chef de file. Les obligations sont notées CCC+ par Fitch et S&P, respectivement.

Le Directeur de cabinet,

Paul MALIE

Contact presse :

Alain Andely - a.andely@finances.gouv.cg - +242 0 5 086 55 55

Candice Ribes - candice.ribes@havas.com - +33 6 07 22 01 96

Adrien Gicquiau - adrien.gicquiau@havas.com - +33 6 27 87 40 21